

Guide du déploiement des enseignements à la Transition Ecologique pour un Développement Soutenable (TEDS), dans les formations du 1^{er} cycle de Nantes université à partir de la rentrée universitaire 2025

Direction de la Formation et des réussites universitaires

Mai 2025

Ce guide a pour objectif d'apporter des précisions pour :

- guider l'intégration des enjeux des transitions environnementales et sociétales dans les formations de 1^{er} cycle de Nantes Université,
- accompagner les directions de composante et les directions des études dans la conception et la planification du déploiement d'un enseignement de « *Formation aux enjeux de transition socio-écologique* ».

1. Contexte national et appropriation par Nantes Université des préconisations ministérielles

Mandaté par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), un groupe de travail présidé par Jean Jouzel¹ :

- définit en 2020 un « socle commun de connaissance des enjeux de la transition écologique ainsi que sur son applicabilité aux cursus et programmes de l'enseignement supérieur »² ;
- recommande en 2022 que la transition écologique soit intégrée dans les arrêtés des diplômes et dans les référentiels du supérieur et écoles. Cela doit se traduire par une montée en compétences de toute la communauté universitaire.³

En décembre 2022, Nantes Université décline cette politique nationale dans la lettre d'orientation stratégique⁴ : « *L'objectif est avant tout de former des citoyens lucides et outillés pour appréhender et mettre en œuvre les transitions. Pour atteindre cet objectif, Nantes Université met en place des formations pour l'ensemble des étudiants et des personnels et un accompagnement pédagogique pour l'évolution des cours et des maquettes pédagogiques* ».⁵

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/jean-jouzel-51493>

² [rapport Enseigner la transition écologique dans le supérieur](#)

³ [Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique dans l'Enseignement supérieur](#)

⁴ <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets>

⁵ Les indicateurs retenus sont : les types de dispositifs pédagogiques mis en place (modules UVED, nouveaux cours, projets tutorés, journée dédiée à l'échelle de Nantes Université, ...) ; nombre d'étudiants formés aux transitions écologiques et sociétales par an : distinguer un niveau sensibilisation (type demi-journée fresque du climat + demi-journée fresque du numérique) et un niveau formation (contenu intégré – 3 ECTS en cycle Licence) ; caractérisation et nombre de cours « labellisés » développement durable ; installation d'une sensibilisation à la responsabilité sociétale et environnementale sur le modèle de la formation aux premiers secours ; nombre de personnels formés aux transitions écologiques et sociétales par an ; à propos des enseignements des cycles Licence, intérêt d'une première grille de lecture (contribution des enseignements aux ODD) identifiant si le développement durable est traité (objet principal du cours), abordé (sans être nécessairement objet d'évaluation) ou absent.

En mars 2022, Nantes Université approuve le guide de construction de l'offre de formation de licence pour 2022-2027, et la tenue d'un enseignement de 3 ECTS pour tous les étudiants.

9. Formation aux enjeux des transitions écologiques

L'établissement est engagé dans une politique de développement durable passant notamment par une offre de formation ambitieuse quant à la conscience des transitions écologiques en cours, à leurs conséquences pour l'avenir des sociétés et aux moyens que l'on peut engager pour en relever les défis.

Au cours de la formation de Licence, tous les étudiants auront suivi un enseignement visant leur formation aux enjeux des transitions écologiques. Celui-ci pourra se positionner dans l'un ou plusieurs des 6 semestres, tel un EC ou une UE au sein de l'un des 3 blocs. Un **nombre minimal de 3 crédits ECTS** (soit 75 heures *a minima* de temps de travail étudiant) sera alloué à ces enseignements sur les enjeux associés aux transitions écologiques.

Trois situations peuvent se présenter :

- Si la formation intègre déjà un ou des enseignements (dans le bloc disciplinaire par exemple) traitant des transitions écologiques, celui-ci est à considérer comme l'action de formation souhaitée si cet enseignement est crédité de 3 ECTS ;
- Si la formation ne dispense pas déjà un tel enseignement mais que l'équipe pédagogique souhaite en construire un tout en l'intégrant pleinement aux spécificités de la formation, à ses méthodes et objectifs, un accompagnement vous sera proposé par la *Mission Transformation Pédagogique* (MTE), pour vous aider dans la définition des objectifs de la formation et la construction des contenus ;
- Si la formation ne dispense pas déjà un tel enseignement et que l'équipe pédagogique ne souhaite pas s'investir dans cette construction, elle mobilisera un module d'enseignement proposé par l'établissement (offre à venir qui sera proposée dans un format hybride synchrone ou asynchrone), et positionnera celui-ci dans l'un des 3 blocs.

Une cartographie des différents enseignements traitant des enjeux des transitions écologiques sera réalisée à l'échelle de l'établissement courant 2022. Elle sera accompagnée d'une note spécifiant les attendus de cet enseignement. À cette fin, un groupe de travail co-piloté par le VP Formation et éducation ouverte et le VP Développement durable sera mis en place.

En juin 2023, dans le cadre du plan climat-biodiversité et transition écologique dans l'ESR⁶, le MESR fixe l'objectif de mettre en place dans l'ensemble des formations de 1^{er} cycle et au plus tard en 2025, un socle de compétences commun, transversal et pluridisciplinaire sur les transitions sociétales et environnementales pour tous les étudiants.⁷

2. Mise en œuvre

Tous les étudiants de 1^{er} cycle doivent suivre des activités d'enseignement et d'apprentissage relatives à la transition socio-écologique (ou « TEDS ») :

- à partir de la rentrée 2025, pour les étudiants inscrits en licence générale ou en licence professionnelle ;
- à partir de la rentrée 2026, pour les étudiants inscrits en BUT, en DEUST, ou dans un diplôme de grade licence des formations de santé.

⁶ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/plan-climat-biodiversite-et-transition-ecologique-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-91292>

⁷ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-10/note-de-cadrage-formation-des-tudiants-de-1er-cycle-pdf-29688.pdf>

Le positionnement d'activités d'enseignement et d'apprentissage TEDS dans le cursus relève de la direction des études. De même que le MESR, Nantes Université préconise le positionnement de ces activités en deuxième année.

Pour garantir que tous les étudiants aient suivi des activités d'enseignement et d'apprentissage TEDS au cours de leur cursus, une UE TEDS devra systématiquement être présente dans le bloc complémentaire, ou en option, dans la dernière année du cursus de formation (prise en compte des situations de transferts, des entrées sur équivalence, ...).

Les activités d'enseignement et d'apprentissage sur les TEDS sont créditées de 3 ECTS, soit entre 75h et 90h d'apprentissage global pour l'étudiant (activités d'enseignement et travail personnel), comme précisé dans le Guide de construction de l'offre de formation de licence.

Ce volume d'heures peut faire l'objet :

- soit d'une UE TEDS de 3 ECTS ;
- soit de contenus d'enseignement et d'apprentissage sur les TEDS intégrés dans des UE ou EC contenu dans la maquette, l'ensemble devant représenter 3 ECTS. Dans ce cas de figure, et si certaines notions du socle commun ne sont pas abordées, alors une UE ou EC TEDS de 1 ou 2 ECTS peut venir se situer dans la maquette d'une année de formation afin de compléter les connaissances enseignées.

A titre exceptionnel, et sur dérogation du Vice-président Formation et éducation ouverte, ces activités d'enseignement et d'apprentissage TEDS pourront être positionnées en surnuméraire dans les maquettes.

Concernant les formations BUT portées par nos 3 IUT, celles-ci répondent à des programmes nationaux (« l'Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle »). Les modalités de déploiement desdits programmes sur une période de 3 ans, permet d'évaluer l'appropriation des enjeux en matière de transition écologique via l'obtention d'une compétence. Nous retrouvons dans son annexe 1 les modalités spécifiques liées à la notion d'adaptation locale via le paragraphe 3.2 « *Compétences transversales et enjeux sociétaux : L'acquisition des connaissances et compétences dans les secteurs professionnels et les métiers visés permet à l'étudiant d'acquérir aussi des compétences transversales et ainsi de développer une pensée critique et d'appréhender les concepts et les enjeux de développement durable, de mondialisation, d'interculturalité et de transition écologique, de responsabilité sociétale, d'éthique, notamment des problématiques liées aux situations de handicap, à l'accessibilité et à la conception universelle...* »

Ainsi, les programmes nationaux comportent déjà des activités d'enseignement et d'apprentissage TEDS. C'est dans ce cadre, et afin de le démontrer de manière factuelle, que les IUT élaboreront une synthèse croisant les contenus de formations et les Objectifs de Développement Durable (ODD) permettant de situer le volume horaire d'enseignement TEDS.

Les étudiants apportant la preuve d'acquisition de 3 ECTS-TEDS en cours de premier cycle, avant leur arrivée à Nantes Université (transfert), pourront demander une dispense en début d'année universitaire auprès de leur responsable de formation.

Conformément aux statuts de Nantes Université, les changements induits dans les maquettes pédagogiques devront faire l'objet d'un avis en conseil de composante et d'une approbation par le conseil de pôle. Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences doivent être approuvées en conseil de composante.

Ce socle de connaissances est détaillé en annexe.

3. Accompagnement et suivi

Le déploiement des activités d'enseignement et d'apprentissage TEDS dans les maquettes fera l'objet d'une évaluation annuelle, par la DFRU et les pôles :

- les enseignements TEDS seront identifiés dans ScolarG par l'ajout d'un tag « TEDS » ;
- la DFRU et la DSIN renseigneront le tag « TEDS » dans ScolarG, sur la base des codes des enseignements et des plans de cours remontés par les composantes ou les directions des études aux pôles.

Le recensement réalisé sur les maquettes 2023/2024 révèle que 50% des composantes proposent déjà un enseignement TEDS dans leurs maquettes.

Annexe 1

Le dispositif d'accompagnement à la mise en œuvre

Construire des activités d'enseignement et d'apprentissage TEDS

▪ Le socle de connaissances

Sur la base des préconisations du MESR et de l'engagement politique de Nantes Université sur ces enjeux, l'établissement recommande à la communauté enseignante d'intégrer les contenus thématiques suivants :

- le changement climatique incluant l'atténuation et l'adaptation,
- la biodiversité et sa préservation,
- les ressources et leur disponibilité (incluant l'énergie),
- la transition juste et équitable,
- les limites planétaires.

Préconisé par le MESR, ce socle de connaissances est détaillé au sein de la matrice fondamentale de connaissances de TASK™⁸.

Ce socle de connaissances ne doit pas constituer une succession de modules traités en silos mais un ensemble interconnecté par une approche systémique, la transition étant à la fois écologique, sociale, économique, culturelle, politique et citoyenne.

▪ Le référentiel de compétences

Le MESR préconise de privilégier le référentiel européen et interministériel proposé par le cadre européen de compétences en matière de durabilité GreenComp⁹.

D'autres référentiels sont également parfaitement alignés sur le GreenComp. Un tableau présente les correspondances entre les compétences associées aux 6 Portes (définies par le *Campus de la Transition*) et les compétences promues par les derniers référentiels mobilisés dans l'enseignement supérieur.¹⁰ A moyen terme, ces compétences ont vocation à être inscrites dans le référentiel des fiches RNCP en tant que compétences transversales.

⁸ Matrice fondamentale de connaissance : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/PMHCEA3gsHde6fp>

TASK : *The Assessment of Sustainability Knowledge*, outil de certification des connaissances en durabilité. Cette matrice est inspirée des 17 objectifs du développement durable (ODD), des travaux sur les limites planétaires (Steffen, W. et al. - 2015) et ceux sur l'économie du Doughnut (Raworth, 2017).

⁹ <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/bc83061d-74ec-9136-01aa75ed71a1/language-fr>

¹⁰ https://campus-transition.org/wp-content/uploads/2023/05/Rapport_Campus-de-la-Transition_CY_20230522.pdf (p.16): Correspondances entre les compétences rattachées aux 6 Portes et les compétences promues par les derniers référentiels mobilisés dans l'enseignement supérieur (cf. tableau adapté du petit manuel Pédagogie de la transition (p.55, chapitre 2.1.4. "Des compétences transversales à développer pour la transition").

Des ressources MADOC

Nantes Université met à disposition plusieurs ressources pédagogiques¹¹ hybrides à distance sur MADOC.

1. Un cours complet de Paris-Saclay « les enjeux de la Transition écologique »¹² :

- ce cours est mis à disposition des composantes sur MADOC, sur simple demande auprès de la DFRU et du SPIN.
- ce cours peut être utilisé comme ressource d'amorçage. L'UFR Sciences & techniques, précurseur dans l'utilisation de cette ressource, peut mettre son expérience aux enseignants souhaitant se l'approprier à leur tour ;
- à défaut d'autres UE, ce cours doit figurer dans le bloc complémentaire, ou en option, dans toutes les dernières années de cursus. Ainsi, les étudiants qui n'auraient pas suivi d'enseignement TEDS (en transfert, entrée sur équivalence) auront l'obligation de le suivre lors de leur dernière année de formation.
La direction des études organisera l'information de cette obligation aux étudiants concernés.

2. Des ressources et des retours d'expériences dans un espace dédié sur Madoc « Se former à la Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) à Nantes Université »¹³ :

- des ressources pédagogiques hybrides, à distance ;
- des retours d'expériences d'intégration des enjeux TEDS à Nantes Université et au sein de Rennes et de Paris Saclay¹⁴ ;
- des ateliers de sensibilisation à la Transition écologique¹⁵ ;
- des outils de positionnement à destination des étudiants (test UVED¹⁶, Sulitest¹⁷).
- des outils de certification en matière de durabilité (TASK)¹⁸

¹¹ <https://madoc.univ-nantes.fr/course/view.php?id=78082§ion=6>

¹² <https://madoc.univ-nantes.fr/enrol/index.php?id=78148>

¹⁴ <https://madoc.univ-nantes.fr/course/view.php?id=78082§ion=12#menu-tree-start>

¹⁵ <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/les-ateliers-collaboratifs-du-developpement-durable-et-de-la-responsabilite-societale>

¹⁶ <https://www.vede.fr/menu-ressources/positionnement>

¹⁷ <https://www.sulitest.org/fr/accueil>

¹⁸ <https://www.univ-nantes.fr/formation/enrichir-son-parcours/certificat-de-connaissances-en-durabilite-task#:~:text=es%20et%20de%20les%20faire,la%20dur%C3%A9e%20de%20l'exp%C3%A9rimentation.>

Qu'est-ce que TASK™ (*The Assessment of Sustainability Knowledge*) ?

Il s'agit d'un outil de mesure des connaissances d'un individu en matière de durabilité. De même que les certifications en langue, il s'agit pour l'université de recourir à la certification dans le domaine du développement durable et créer un levier de changement systémique pour faire de la durabilité un langage commun.

Le test TASK™ fournit un certificat qui peut être utilisé sur un CV ou un profil LinkedIn.

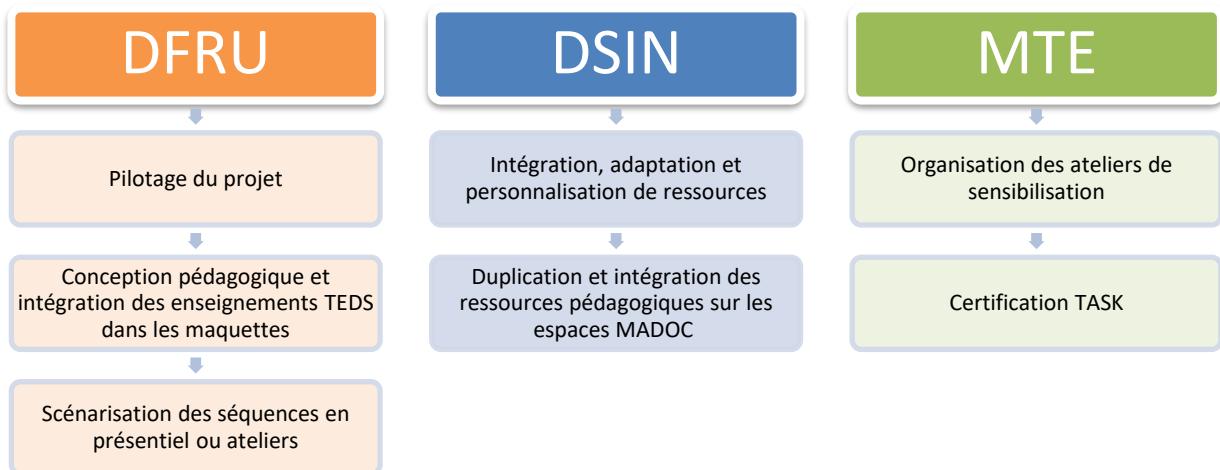
Une formation des enseignants-chercheurs et des personnels d'appui à la pédagogie

Conformément à la note¹⁹ de septembre 2024 du MESR, Nantes Université propose des formations pour ses enseignants :

- une sensibilisation à l'intégration des enseignements TEDS pour les nouveaux Maîtres de conférences arrivant à Nantes Université ;
- une offre de formation à l'intégration des enseignements TEDS dans le catalogue de formation de Nantes Université ;
- une offre de formation plus ponctuelle proposée par le Campus de la Transition aura lieu au printemps/été 2025. A l'issue de cette formation, une dynamique collective et inter-métiers pourra émerger en proposant des retours d'expériences de la formation, des ateliers pédagogiques, des webinaires dans une logique de formation par les pairs.

¹⁹ <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/p9xW7Z2jGiJ45n9>

Un accompagnement individualisé et collectif



Mission de Développement Pédagogique

→ renseigner [ce formulaire](#)

Petra JURIKOVA

Coordinatrice Formation Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) - Mission Développement Pédagogique – DFRU

Petra.jurikova@univ-nantes.fr
/ 02-72-64-88-46

Mission développement pédagogique

dfru.sae.devpeda@univ-nantes.fr

Service de Production et d'Innovation Numérique

Albert CAU

Albert.cau@univ-nantes.fr

02-53-48-49-48

Mission pour la Transformation Écologique

Gaëlle MOURIER BOUCHON

Responsable de la MTE
mte@univ-nantes.fr

Marion CONDOMINAS

Chargée du déploiement de TASK
marion.condomina@univ-nantes.fr